



# Petits aperçus d'histoire de l'horticulture à Aix-les-Bains

## Un peu d'histoire

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le monde aristocratique se plaît à développer des techniques nouvelles pour l'amélioration de l'agriculture. Ce mouvement de pensée, dit des physiocrates, est représenté à Aix par Amédée Chevalley, riche rentier propriétaire de la villa du même nom, qui, dans ses domaines agricoles à proximité de Boncelin, expérimente toute sorte de nouvelles plantations, de nouvelles techniques et en établit des comptes-rendus pour l'Académie de Savoie.

Cette tradition d'encouragement à l'amélioration de l'agriculture se poursuit jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1848, on constitue à Aix-les-Bains une filiale des comices agricoles de Chambéry qui organise des concours de cultures, dont une partie est réservée à l'horticulture. Après l'Annexion de la Savoie, sous le patronage de la Préfecture, sont mis en place, en parallèle des comices agricoles, des concours agricoles régionaux, comportant une exposition horticole.

Aix eut aussi de célèbres botanistes et naturalistes, dont le plus célèbre est sans doute Jean-Jacques Perret. Sans compter, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le célèbre architecte urbaniste Jean-Nicolas Forestier, aixois entré au service des Parcs et Jardins de la ville de Paris, qui fut à l'origine de la création de la roseraie de Bagatelle, mais aussi de nombreux parcs célèbres en Espagne et au Maroc.

Du point de vue agricole, la plaine aixoise avait toujours été une région de grande culture, bordée par des coteaux de vignobles, sur les Touvières (Corsuet), mais aussi Les Côtes, La Roche du Roi... L'arboriculture et l'exportation des fruits, notamment des pommes constituait aussi une activité importante de l'agriculture aixoise, notamment jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les fruits étaient exportés par bateaux, par le lac et le Rhône, jusqu'aux marchés lyonnais.





### **L'Association horticole, viticole et apicole d'Aix-les-Bains.**

Dans les années 1890, avec le développement d'Aix et de la station thermale, le marché du maraîchage et de l'horticulture explose. En effet il faut nourrir cette nombreuse clientèle internationale. Les grands hôtels et palaces qui se multiplient à Aix-les-Bains à partir de 1880, sont grands consommateurs de primeurs mais aussi de fleurs afin de garnir salle-à-manger, chambres et salons. Le jardin paysager est de fait le complément obligatoire des palaces, qui entretiennent un personnel nombreux et qualifié pour l'embellir et font appel aux horticulteurs installés pour se fournir en végétaux.

Les nombreuses villas de villégiature qui se construisent à la même époque ont souvent des parcs qu'elle font entretenir par les horticulteurs de la ville.

Pour accompagner le mouvement, la ville d'Aix-les-Bains et son maire Gimet crée l'Association Horticole, Viticole et Apicole d'Aix-les-Bains, dont les statuts sont déposés en préfecture le 22 mai 1896. Le maire et le président du Comice agricole en sont présidents d'honneur. Parmi les activités de la société on peut citer :

- La constitution d'une bibliothèque spécialisée sur l'horticulture.
- L'organisation, chaque année, d'une exposition horticole, assortie de concours, pour différentes catégories de participants : les professionnels, mais aussi les jardins des maisons bourgeoises.
- L'organisation de voyages, pour participer aux congrès horticoles, expositions...
- L'organisation de 4 conférences horticoles par an.
- Le soutien à l'enseignement de l'horticulture.

Un des plus importants concours organisé par la Société fut celui d'août 1907, place du Gigot (Square A. Boucher). Ces concours se déroulèrent toutes les années, jusqu'à la seconde guerre mondiale.

### **Le syndicalisme**

C'est en 1907, que la profession s'organise en syndicat. Les statuts du syndicat des horticulteurs du canton d'Aix les Bains, sont déposés en Préfecture par Louis Mazenod, le plus important des horticulteurs d'Aix. Un autre syndicat, le syndicat des horticulteurs d'Aix les Bains est fondé en 1927 et durera jusqu'à la seconde guerre mondiale.





Congrès de la Fédération Nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières, 1978.  
Aix-les-Bains.

### Les marchés aux fleurs

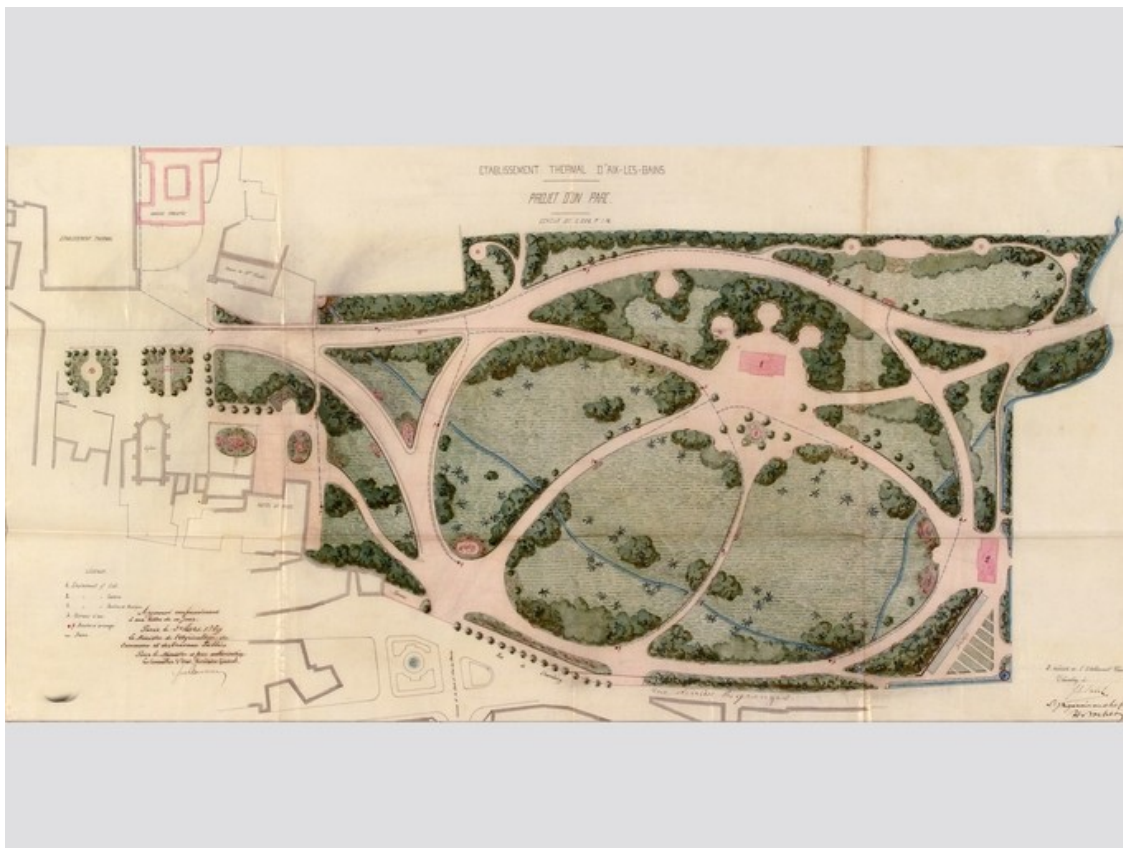
Dans la même mouvance, se mettent en place des marchés aux fleurs. Les premières cartes postales représentant le marché sur la place devant l'hôtel-de-ville, datent de 1907-8. En 1910, afin de restructurer la place de la mairie, la ville fait construire 10 kiosques à fleurs, dessinés par l'architecte aixois Jules Pin aîné. Ces kiosques étaient loués aux fleuristes et surtout aux horticulteurs d'Aix ; cela constituait pendant la saison un marché aux fleurs permanent.

Ces kiosques furent démolis en 1934, lors de la restructuration de la place, faisant suite à la construction des thermes Pétriaux sous l'égide de Maurice Mollard. Ils furent néanmoins remplacés par les 5 kiosques en béton, disposés le long du parc thermal, qui pour l'occasion avait été complètement refait.



## Les parcs urbains

Les services municipaux n'étaient pas en reste dans ce grand mouvement autour des parcs et du fleurissement. L'État avait pris l'initiative, en 1868, d'aménager un grand parc dans l'ancien clos des marquis d'Aix, afin de doter Aix d'un parc thermal nécessaire à toutes villes d'eaux. Néanmoins, en ce milieu de XIXe siècle, ce parc était essentiellement un parc de promenades disséminées entre des prairies arborées. Ce qui ne requiert d'ailleurs qu'un personnel et un entretien modérés.



Le parc des thermes, plan de 1869

Ce n'est qu'à la fin du XIXe que le fleurissement devient plus important. Si bien qu'en 1875 on décide la construction de serres, au fond du parc, qui vont restées en place jusqu'en 1930.

La ville se dote d'un service des parcs et jardins en 1920, pour l'entretien des nombreux espaces verts et le fleurissement. Des serres sont construites avenue de Saint-Simond, qui prennent le relais des serres du parc, après la restructuration de celui-ci en 1930. Ce service à l'ambition, dans ces années là, de produire environ 100 000 plantes par an.

Dans le cadre des grands travaux de la municipalité Mollard, le parc thermal est entièrement refondu dans un ensemble dessiné par l'architecte de Roland Garros, Charles Bouhana. Les massifs fleuris font partie intégrante du nouvel aménagement. La Ville prend en 1933 le relais de l'État, qui lui loue le parc, à charge pour elle de son entretien.





18 AIX-LES-BAINS Palais des Sources  
et la Pergola (Pétriaux. Arch.) CAP

Le parc des thermes restructuré en 1933

### La fête des fleurs

Le fleurissement prend une telle importance dans la ville thermale, qu'à l'initiative du Casino Grand-Cercle une « Bataille de fleurs » est créée en 1895 à Aix-les-Bains. Elle a lieu sur l'hippodrome. Les grandes familles aixoises, de médecins, d'entrepreneurs, mais aussi les hôtels, les palaces et certaines sociétés s'inscrivent pour participer avec des chars décorés de milliers de fleurs, sur lesquelles prennent place femmes et enfants déguisés, et défilent devant un grand jury auquel participe souvent le roi de Grèce, Georges Ier. Au départ dominant les chars hippomobiles, puis progressivement l'automobile fait son apparition. Les grands peintres régionaux confectionnent des bannières décorées, qui exposées au Casino sont primées avant d'être distribuées en lot aux plus beaux attelages.

Affiche de la fête des fleurs 1895



Archives municipales d'Aix-les-Bains. Janvier 2016

La fête des fleurs devient alors un puissant marché pour les horticulteurs aixois qui doivent fournir tous ces concurrents.

Elle perdure ainsi jusqu'à la seconde guerre mondiale, à peine interrompue quelques années vers 1925, période où elle est supplantée par d'autres manifestations plus au goût du jour (fêtes folkloriques, concours d'élégance automobile). La fête des fleurs est ranimée dans les années 1960 sous une nouvelle forme. Cette nouvelle formule, conduite par le comité des fêtes, propose des chars qui défilent au bord du lac puis en ville. Ces équipages sont désormais construits par les villages alentours, les sociétés sportives et autres associations. La dernière eut lieu en 2001.



Fêtes des fleurs années 90.



## DOCUMENTS

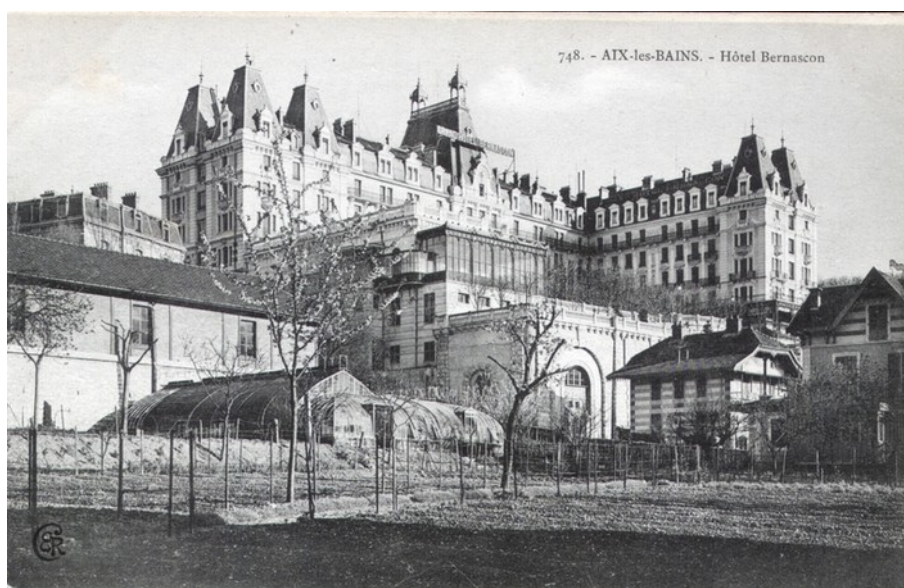
### Liste des "Jardiniers, Horticulteurs, Pépiniéristes" d'Aix-les-Bains, en 1899 d'après le Guide annuaire des eaux d'Aix.

BERGER, av. de Marlioz  
BOIS, av du Grand Port  
CACHET, au Casino de la Villa des Fleurs  
CHEVILLON, av. du Grand Port  
DIJOURD, rue Lamartine  
DONZEL, Av. de Tresserve  
MARECHAL, av. de Tresserve  
MARTIN, rue de Chambéry  
MAZENOD, av. du Petit Port  
POIRIER, à Chantemerle

### Liste des "Fleuristes-Jardiniers" d'après le guide annuaire de 1922

CACHET, Chemin de Choudy  
CHEVILLON, av. du Lac  
CHRISTIN, place de l'hôtel-de-ville  
DARD, av. de Marlioz  
DIJOURD, rue de la République  
LAMBERLIN, av. de St-Simond  
DONZEL, av. de Tresserve  
Mme GACHET, Place de l'hôtel-de-ville  
MARTIN, rue de l'Avenir  
MAZENOD, av. du Petit Port  
MILAN Amédine, place de l'hôtel-de-ville  
TROSSEL, à St-Simond

Les serres de l'Hôtel Beau Site, rue Isaline. Construites dans les années 1920.









## Les marchés aux fleurs







247 — AIX-LES-BAINS. *Le Marché aux Fleurs.* ND Phot.





LA SAVOIE

287 — AIX-LES-BAINS - Marché aux Fleurs

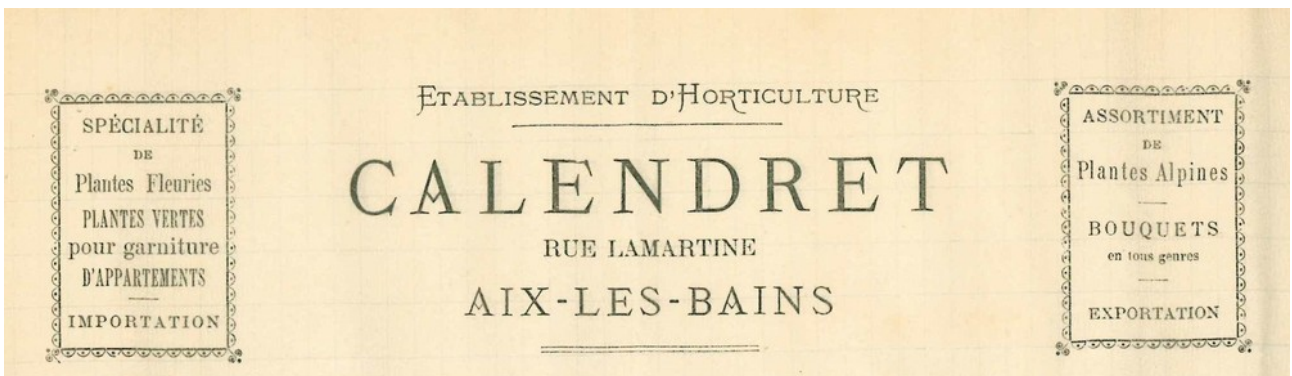
Edition N. Armand, Aix-les-Bains - C. B. F.



57 AIX-LES-BAINS. — Le Marché aux Fleurs. — LL.



## Les horticulteurs





**ÉTABLISSEMENT HORTICOLE**  
 Médailles d'Or et Argent obtenues à divers Concours et plusieurs Diplômes de Premiers Prix

*19-14*

ARBRES FRUITIERS  
 et Forestiers

PLANTES D'ORNEMENT  
 Arbustes et Feuilles persistantes

CULTURE  
 de Plantes Vivaces et Rosiers

*Les fleurs de la région*

*J. Dard*

AVENUE DE MARLIOZ - AIX-LES-BAINS  
 Kiosque de Vente Place du Marché aux Fleurs

ENTREPRISE DE JARDINS

**SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS DE NOCES**

1<sup>er</sup> Prix : Médailles de Vermeil et Argent aux Expositions Horticoles d'Aix-les-Bains

MAISON CALENDRET

**JH DIJOU**  
 Successeur

JARDINIER-FLEURISTE-PÉPINIERISTE  
 Rue Lamartine et Place des Bains  
 AIX-LES-BAINS (Savoie)

PLANTES DE MONTAGNES  
 Créations de Parcs  
 ET  
 JARDINS  
 PLANTES D'APPARTEMENTS

PLANTES VERTES  
 Grand choix de Rosiers  
 COURONNES MORTUAIRES  
 en fleurs naturelles  
 FLEURS DES ALPES

**ETABLISSEMENT HORTICOLE**

*Mazénod*  
 AIX-LES-BAINS  
 Avenue du Petit-Port

FOURNITURES  
 d'Arbres Fruitiers  
 Arbres verts, Arbustes

PLANTES VERTES  
 SPÉCIALITÉ DE ROSIERS  
 et Plantes de massifs

ENTREPRISE  
 de Parcs et Jardins

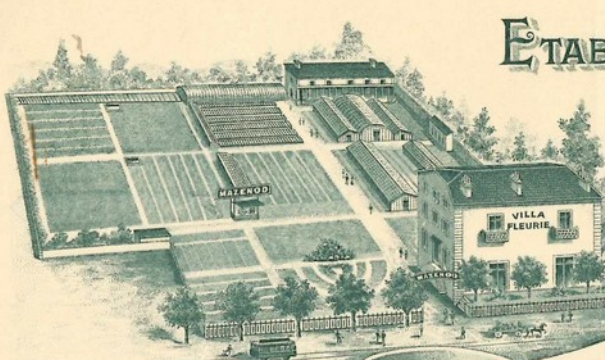
DÉCORATIONS  
 pour Fêtes et Soirées

COURONNES MORTUAIRES  
 en fleurs naturelles

*Monsieur Luthin Restaurateur*

*Doit*





**ETABLISSEMENT HORTICOLE**  
DU  
**PARC aux ROSES**

**LOUIS MAZENOD**

Horticulteur-Fleuriste  
Avenue du Petit-Port, 38 & 40  
**AIX-LES-BAINS**  
(SAVOIE)  
Téléphone 153

MAGASINS  
14 Rue des Bains & Place de l'Hôtel-de-Ville  
ENGLISH - SPOKEN

ETABLISSEMENT HORTICOLE  
**RÉCOMPENSES**  
AUX  
EXPOSITIONS  
DE LYON & D'AIX-LES-BAINS  
DEUX GRANDS PRIX D'HONNEUR

**GRAND CHOIX**  
de  
**ROSES, BOUQUETS & COURONNES**  
SUR COMMANDE

**FLEURS ET PLANTES**  
DES ALPES

CYCLAMENS DE MONTAGNES

**EXPEDITIONS**  
POUR TOUS PAYS ET EN TOUTE SAISON

**BOUQUETS DE NOCES**

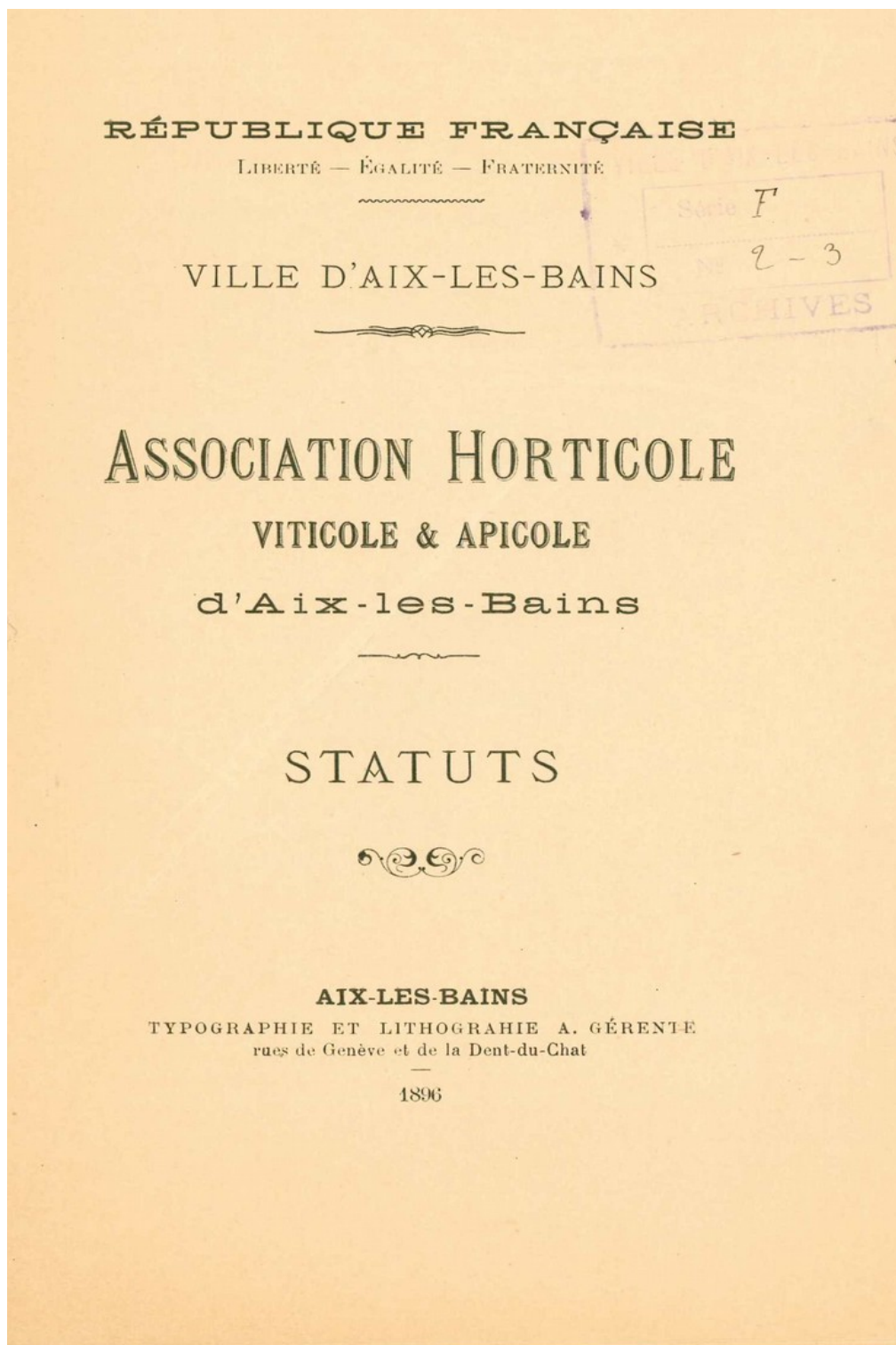
*A. Milan*

Chevalier du Mérite Agricole  
**FLEURISTE**

**PLACE DU MARCHÉ**  
**AIX-LES-BAINS** (Savoie)

*Aix-les-Bains le 4<sup>e</sup> Avril 1920*

# Les Sociétés et Syndicats d'horticulteurs





# SYNDICAT DES HORTICULTEURS

DU CANTON D'AIX-LES-BAINS

---

## STATUTS



AIX-LES-BAINS

TYPOGRAPHIE - LITOGRAFIE A. GÉRENTE

—  
1907

# Société Horticole, Viticole et Apicole

D'AIX-LES-BAINS

*Voir réponse du  
26 juillet 1913 -  
M. M. Grobat et  
Brossel ont été  
désignés*

Aix-les-Bains, le 26 juillet 1913

Monsieur le Maire

Les vœux pour le concours de l'horticulture et de la viticulture  
ont été fixés. Celui-ci étant sous les auspices de la ville d'Aix  
les Bains, qui le subventionne. J'ai l'honneur de vous faire ce  
vœux bien désireux en ce deux membres de votre Conseil municipal  
pour faire partie du jury.

Avec mes remerciements, croyez, M. le Maire  
à mon profond respect.

*Ernest Brossel*

*Juge de Paris  
Président de la Société.*

*M. M. Grobat + Brossel.*

M. Marty, maire d'Aix-les-Bains.





# SYNDICAT

des

# Horticulteurs d'Aix-les-Bains

FONDÉ EN 1927

---

## STATUTS

---

### TITRE PREMIER

#### CONSTITUTION DU SYNDICAT

ARTICLE PREMIER. — Entre les soussignés et ceux qui adhéreront aux présents Statuts, il est formé une Association professionnelle qui prendra le nom de *Syndicat des Horticulteurs d'Aix-les-Bains* et sera régie par la loi du 21 mars 1884 et par les dispositions ci-après :

ART. 2. — Le Siège du Syndicat est Aix-les-Bains; sa durée sera illimitée.

Le Syndicat commencera du jour du dépôt légal des Statuts.

### TITRE II

#### COMPOSITION DU SYNDICAT

ART. 3. — Peuvent faire partie du Syndicat tous les horticulteurs, chefs d'établissement, domiciliés dans la région aixoise, ainsi que les commerçants ou industriels exerçant une profession connexe à celle d'horticulteurs, tels que marchands grainiers, fabricants de poteries, constructeurs de serres, etc...

ART. 4. — Pour faire partie du Syndicat, il faut en faire la demande au Président ou être présenté par deux membres. Le Syndicat statuera sur l'admission à la majorité des membres présents.

ART. 5. — Tout Sociétaire doit sa cotisation entière de l'année, à quelque moment qu'il soit admis dans la Société ou qu'il cesse d'en faire partie. Tout membre nouveau paiera un droit d'entrée de 10 francs.

Il s'engage formellement, sous peine d'exclusion, à ne pas faire profiter un tiers des avantages que lui réserve le Syndicat.

Il reste membre du Syndicat tant qu'il n'a pas adressé sa démission, par lettre recommandée, au Président; il perd alors tous ses droits sur le patrimoine syndical et ne conserve que le droit au bénéfice énoncé dans le second alinéa de l'article 7 de la loi du 21 mars 1884.

Toute infraction aux prix minima établis par la Commission pour la vente aux clients peut entraîner une amende pouvant aller de 1 franc à 100 francs et même à l'exclusion suivant le cas et l'importance de la vente. Seuls, et pour la région d'Aix-les-Bains, bénéficieront de la remise (celle-ci fixée par la Commission) les membres du présent Syndicat.

ART. 6. — La cotisation annuelle est de 25 francs. Elle est payable chaque année, avant le 1<sup>er</sup> avril.

ART. 7. — La faillite, la déconfiture notoire, une condamnation entachant l'honorabilité, le défaut de paiement des cotisations sont des motifs d'exclusion, laquelle est prononcée par le Syndicat à la majorité des membres présents.



# Les concours horticoles

VILLE DE CHAMBÉRY

## PROGRAMME DES FÊTES

ET DE L'EXPOSITION D'HORTICULTURE

qui auront lieu à l'occasion du

# CONCOURS AGRICOLE RÉGIONAL

Du 6 au 14 Juin 1865

En conformité de l'arrêté ministériel en date du 8 mai 1865.

(Ce Concours comprend les départements de la Savoie, de la H<sup>aute</sup>-Savoie, de l'Ain, de l'Allier, du Jura, de la Loire, du Rhône et de Saône-et-Loire.)

Outre la grande prime d'honneur, consistant en une somme de 5,000 fr. et en une coupe d'argent du prix de 3,000 fr., des prix s'élevant à la somme de 52,000 fr., et des médailles d'or, d'argent et de bronze, seront décernés dans ce Concours. Le montant des prix sera payé aux Propriétaires qui les auront obtenus, ou à leurs fondés de pouvoir régulier, le 14 juin, de 3 à 6 h., à la Préfecture.

### 1<sup>o</sup> Programme des fêtes et des différentes opérations du Concours.

**Le samedi 6 juin.** — Réception des machines et instruments, de 8 heures du matin à 2 heures.

**Le dimanche 7 juin.** — Classement et montage.

**Le lundi 8 juin.** — Opérations des sous-sections des jurys d'instruments.

**Le mardi 9 juin.** — Opérations des sous-sections des jurys d'instruments.

**Le mercredi 10 juin.** — Essais publics des instruments, jurys présents — Prix d'entrée : 1 fr. par personne. — Réception des animaux et des produits agricoles, de 8 heures du matin à midi. — Classement des animaux et des produits agricoles.

**Le jeudi 11 juin.** — Opérations des sous-sections des jurys d'animaux. — Opérations de la sous-section des produits agricoles. — Exposition des instruments et machines. — Prix d'entrée : 1 franc par personne. — *Musique au Jardin Public* de 2 heures à 3 heures, et sur les Boulevards de 6 heures 1/2 à 8 heures.

**Le vendredi 12 juin.** — Exposition de tout le concours. — Prix d'entrée : 1 franc par personne. — Délibération du jury, toutes sections réunies, pour décerner la prime d'honneur. — *Musique sur la place St-Léger*, de 7 heures à 9 heures du soir.

**Le samedi 13 juin.** — Continuation de l'exposition de tout le concours. — Prix d'entrée : 50 centimes par personne. — *Musique au Jardin Public* de 7 à 9 heures, suivie d'une retraite aux flambeaux.

**Le dimanche 14 juin.** — Exposition publique et gratuite de tout le concours. — *Musique au Jardin Public* à 2 heures. — A 5 heures, distribution solennelle de la grande prime d'honneur, des prix et médailles. — A 5 heures, ascension sur 4 mâts de Cocagne qui seront établis devant le pont de fer et garnis de prix divers. — Courses dans les sacs : 1<sup>er</sup> prix : 15 francs ; 2<sup>e</sup> prix : 10 francs ; 3<sup>e</sup> prix : 5 francs. — A 7 heures, grand banquet offert par la ville, dans la grande salle du Théâtre, aux autorisés, aux membres du jury et aux lauréats du concours. — Des chœurs et la musique se feront entendre pendant le repas.

Les personnes non comprises dans les invitations pourront souscrire au banquet dès vendredi, 12 juin, à midi. La souscription est de 5 francs. On trouvera des cartes au secrétariat de la mairie. On pourra également assister au banquet en simple spectateur, en prenant des cartes pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> loges du Théâtre, aux prix de 2 fr., 1 fr. 50, 1 fr., et 50 centimes. Les loges louées payeront un supplément de prix. A 9 heures, feux d'artifice, de Bengale, etc.

NOTA. — Les animaux de toute espèce seront nourris gratuitement depuis le jour de leur réception (10 juin) jusqu'à la fin du Concours.

### 2<sup>o</sup> Programme de l'Exposition d'Horticulture florale et maraîchère.

Cette Exposition sera divisée en quatre classes.

#### PREMIÈRE CLASSE. — Horticulture florale.

Arbres, arbustes et plantes de serres chaudes.  
id. id. de serres tempérées.  
id. id. de d'orangerie.  
Plantes de plein air, fleuries.  
Fleurs coupées en bouquets et corbeilles.

#### DEUXIÈME CLASSE. — Horticulture maraîchère.

Primeurs. — Légumes de saison. — Fruits de saison.

#### TROISIÈME CLASSE. — Arboriculture.

Arbres et arbustes de pleine terre.  
Arbres et arbustes à feuilles persistantes (dits toujours verts).  
Arbres et arbustes résineux à feuilles persistantes.  
Arbres et arbustes résineux à feuilles panachées.  
Arbres et arbustes résineux à feuilles caduques.  
Rosiers à haute et basse tige, fleuris.  
Arbres fruitiers formés par l'exposant.  
Fruits conservés et récoltés par l'exposant.  
Fruits forcés ou bâtifs.

#### QUATRIÈME CLASSE.

Instruments et outils de jardinage.  
Meubles et ornements rustiques de jardin.  
Constructions rustiques.  
Enfin, tous les autres objets employés ou susceptibles d'être employés dans les jardins.

#### PRIX.

Des prix consistant en médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze seront spécialement destinés à chacune de ces expositions.

#### DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.

1<sup>o</sup> Les personnes qui voudront prendre part au concours devront adresser une déclaration écrite à la Préfecture de la Savoie, avant le 4<sup>e</sup> juin 1865.

2<sup>o</sup> Les produits destinés au concours d'horticulture seront reçus du 6 au 8 juin, depuis 5 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.

3<sup>o</sup> Les fleurs coupées, les bouquets, les fruits ou légumes frais seront reçus dès le jeudi, 11, et pourront être renouvelés.

Des exemplaires du présent programme se distribuent gratuitement dans les préfectures et sous-préfectures des départements de la région du Concours, et à Chambéry, chez le secrétaire de la commission.

Le Président de la Commission, maire de la ville,  
D'ALEXANDRY.

Le Secrétaire de la Commission,  
J. BONJEAN.

Chambéry. — imprimerie MÉNARD et C<sup>e</sup>.



Ville  
d'Aix-les-Bains.

Concours spécial horticole  
du 26 Août 1894.

Liste des Récompenses.

1.	Sovet François,	Médaille d'argent, P	15 fr.
2.	Caillet Victor,	d:	15 fr.
3.	Mazencod Louis,	d:	15 fr.
4.	Sontzel Philibert,	d:	15 fr.
5.	Guillon Victor,	d:	15 fr.
6.	Chevillon Jean,	Médaille Bronze, P	10 fr.
7.	Dumardis Antoine,	}	10 fr.
8.	Guilland Aimé,		10 fr.
9.	Dijoud Joseph,		10 fr.
10.	Bois Joseph,		10 fr.
11.	Bissot Nicolas,		6 fr.
12.	Guichard Hyacinthe,	Mention honorable P	10 fr.

VILLE D'AIX-  LES-BAINS

Association Horticole, Viticole et Apicole  
D'AIX-LES-BAINS

---

*Règlement et Programme*

DE

**L'EXPOSITION D'HORTICULTURE**

ET DES

OBJETS D'ART OU D'INDUSTRIE S'Y RATTACHANT

QUI AURA LIEU

**SQUARE du GIGOT**

les 24, 25 et 26 août 1907

---



AIX-LES-BAINS

TYPOGRAPHIE-LITHOGRAPHIE A. GÉRENTE